



CONVENTION
DE MINAMATA
SUR LE MERCURE

Distr. générale
21 octobre 2021

Français
Original : anglais

**Conférence des Parties à la Convention
de Minamata sur le mercure
Quatrième réunion**

En ligne, 1^{er}-5 novembre 2021*

Point 6 de l'ordre du jour provisoire**

Programme de travail et budget

**Programme de travail et budget : projets de budgets
opérationnels pour les deux scénarios de financement
pour l'exercice biennal 2022–2023**

Correctif

Sous la section « Scénario avec 5 % d'augmentation par rapport au budget approuvé pour l'exercice biennal 2020–2021 » du tableau 1 de l'annexe II :

1. À la colonne « Fonds général d'affectation spéciale » :

Dans la rangée Dépenses d'appui au programme, remplacer –166 564 par 43 602.

Dans la rangée Total général, remplacer 168 833 par 378 999.

2. À la colonne « Fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées » :

Dans la rangée Dépenses d'appui au programme, remplacer –380 682 par 31 330.

Dans la rangée Total général, remplacer –139 682 par 272 330.

* La reprise de la quatrième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Minamata sur le mercure, qu'il est prévu de tenir en présentiel à Bali (Indonésie), est provisoirement programmée pour le premier trimestre de 2022.

** UNEP/MC/COP.4/1.